



**DELIBERATION N° 26/054 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE
APPROUVANT LE PROCÈS-VERBAL
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 MAI 2026
CHÌ APPROVA U PRUCESU VERBALE
DI A CUMMISSIONE PERMANENTE DI U 27 DI MAGHJU DI U 2026**

REUNION DU 24 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, la Commission Permanente, convoquée le 16 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Nadine NIVAGGIONI, Charlotte TERRIGHI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Véronique ARRIGHI à Mme Françoise CAMPANA
M. Romain COLONNA à M. Hyacinthe VANNI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à Mme Nadine NIVAGGIONI
M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI

LA COMMISSION PERMANENTE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n°21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n°22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,

VU le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, et notamment son article 60,

SUR rapport de la Présidente de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

Ont voté POUR (10) : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Charlotte TERRIGHI, Hyacinthe VANNI.

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le procès-verbal de la Commission Permanente du 27 mai 2026, tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 24 juin 2026

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 24 JUIN 2026

**RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**APPRUVAZIONE DI U PRUCESU VERBALE DI A
CUMMISSIONE PERMANENTE
DI U 27 DI MAGHJU DI U 2026
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
COMMISSION PERMANENTE
DU 27 MAI 2026**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Hors Commission

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements prévoit que le procès-verbal de chaque séance délibérante est arrêté au commencement de la séance suivante.

En application de ces dispositions, il convient d'adopter, lors de la Commission Permanente du 24 juin 2026 le procès-verbal de la séance précédente, joint au présent rapport.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

**COMMISSION PERMANENTE DÉLIBÉRANTE
DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

RÉUNION DU MERCREDI 27 MAI 2026

Le 27 mai 2026, à 15 heures, les membres de la **Commission Permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

Cette réunion se tient sous son format délibérant et en mode mixte présentiel / audiovisuel.

La Présidente de l'Assemblée de Corse, Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, assure la présidence de séance ; elle accueille les participants et procède à l'appel nominal.

Sont présents dans l'hémicycle :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse
Mme Véronique ARRIGHI

Sont présents par connexions audiovisuelles :

M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse
Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse
Mmes et MM. Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Jean-Martin MONDOLONI

Sont représentés :

M. Pierre GUIDONI par Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI
Mme Charlotte TERRIGHI par Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

Assistent à la réunion, en qualité de membres du Conseil exécutif de Corse :

Mme Anne-Laure SANTUCCI, Conseillère exécutive en charge de la Culture et du Patrimoine

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse,

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, Conseillère exécutive en charge de la Jeunesse, de l'Innovation sociale, de l'Éducation et de la Formation professionnelle

M. Dominique LIVRELLI, Conseiller exécutif, Président de l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse

Mme Vannina CHIARELLI-LUZI, Conseillère exécutive, Présidente de l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse

**RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

Raportu n° 108 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Commissione Permanente di u 25 di marzu di u 2026

Rapport n° 108 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 25 mars 2026

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse présente le rapport.

Personne ne demandant la parole, elle met la proposition de délibération aux voix.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Rapport n° 077 : Mandatu spiciali à a signora presidente di l'Assemblea di Corsica

Rapport n° 077 : Mandat spécial accordé à Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse

Après avoir annoncé son départ sur ce rapport, **la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS** quitte l'hémicycle.

Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse, assure la présidence de la séance.

Elle présente le rapport, ainsi que l'amendement déposé par la Présidente de l'Assemblée de Corse stipulant que **M. Paul-Joseph CAITUCOLI**, Président de la Commission des Affaires Européennes et des Relations Internationales et Méditerranéennes, accompagnera, à ce titre, la Présidente de l'Assemblée de Corse lors de ce déplacement en Sardaigne.

M. Paul-Joseph CAITUCOLI précise qu'il s'agit d'un colloque organisé par le Comité des autonomies de Sardaigne pour échanger sur les différents types d'autonomies en Europe et sur les perspectives dans le cadre européen, ainsi que dans celui des îles.

Plus personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la proposition d'amendement. L'amendement est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

Elle signale que **M. Paul-Joseph CAITUCOLI** se déporte sur ce rapport.

Elle met ensuite aux voix la délibération, ainsi amendée.

Sont absents :

Mmes Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Charlotte TERRIGHI et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI,

Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI

POUR : 10

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

La présidence de séance est de nouveau assurée par Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse

Raportu n° 109 : Mandatu spiciali attribuiti à una diligazioni di l'Assemblea di Corsica in u quadru di u ciculu di travagliu incù u guvernu è u parlamentu - mudificata di a deliberazione n° 23/002 CP di a Cumissione Permanente di l'8 di marzu di u 2023

Rapport n° 109 : Mandat spécial à une délégation de l'Assemblée de Corse dans le cadre du cycle de travail avec le gouvernement et le parlement sur la réforme institutionnelle et modifiant la délibération n° 23/002 CP de la Commission Permanente du 8 mars 2023

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse présente le rapport.

Elle indique que la Commission Permanente doit se prononcer sur le vote en procédure d'urgence pour ce rapport, avant son examen.

L'urgence est reconnue, à l'unanimité.

M. Jean-Martin MONDOLONI interroge, en préalable, la Présidente de l'Assemblée de Corse afin de savoir s'il s'agit d'une modification de la délibération de mars 2023 ou bien d'un autre format.

Il souhaite également savoir si l'objet du mandat concerne une invitation émanant de l'Assemblée nationale et s'il sera aussi d'actualité, à l'automne prochain, lors de l'examen du projet de loi constitutionnelle par le Sénat.

La Présidente de l'Assemblée de Corse précise qu'il s'agit de prévoir un mandat spécial pour les présidents de groupes politiques à l'Assemblée de Corse, ou leurs représentants, qui souhaiteraient se rendre à Paris pour suivre les débats sur le projet de loi relatif à l'autonomie de la Corse, à l'Assemblée nationale, à partir du 15 juin.

Elle souligne que ces mandats spéciaux valent également pour les conseillères non-inscrites, comme cela est déjà prévu dans la délibération de mars 2023 et que cette délibération pourra s'appliquer, à l'automne prochain, pour les débats au Sénat.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met aux voix d'abord, l'urgence et ensuite, la proposition de délibération.

L'urgence est reconnue, à l'unanimité.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

**RAPORTI DI U PRESIDENTE DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU
DI CORSICA / RAPPORTS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL EXÉCUTIF
DE CORSE**

**CULTURA È PATRIMONIU - MECENATU /
CULTURE ET PATRIMOINE - MÉCÉNAT**

Raportu n° 098 : Approbazione di a convenzione triennale d'ubbiettivi è di mezii 2026-2028 trà a Cullettività di Corsica è a SCIC SA TELE PAESE

Rapport n° 098 : Approbation de la convention triennale d'objectifs et de moyens 2026-2028 entre la Collectivité de Corse et la SCIC SA TELE PAESE

Le rapport est présenté par **Mme Anne-Laure SANTUCCI**, Conseillère exécutive en charge de la Culture et du Patrimoine

La Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS indique que la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

Personne ne demandant la parole, elle met aux voix le projet de délibération.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 099 : Attribuzione di una sovvenzione di funzionamentu à l'associu « Centru di Fotografia Mediterraniu » pè u so prugrammu d'attività 2026

Rapport n° 099 : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association « Centre Méditerranéen de la Photographie » pour son programme d'activités 2026

Le rapport est présenté par **Mme Anne-Laure SANTUCCI**, Conseillère exécutive en charge de la Culture et du Patrimoine

La Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS indique que la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur ce rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix le projet de délibération.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 102 : CORSICA PULU DI GIRATURA - Messa à dispusizione di i lucali di a Cullettività di Corsica à e sucetà di pruduzione cinematografica

Rapport n° 102 : CORSICA PÔLE TOURNAGE - Mise à disposition des locaux de la Collectivité de Corse à des sociétés de production cinématographique

Le rapport est présenté par **Mme Anne-Laure SANTUCCI**, Conseillère exécutive en charge de la Culture et du Patrimoine

La Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS indique que la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

Personne ne demandant la parole, elle met aux voix le projet de délibération.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha

**GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI,
Charlotte TERRIGHI**

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0**

**Raportu n° 106 : Acquistu di u « Tisoru di a Gravona », un insemi
eccezzunale di bronzi di u primu millenniu nanzu à a nostra era
Rapport n° 106 : Acquisition du « Tisoru di a Gravona », un ensemble
exceptionnel de bronzes du premier millénaire avant notre ère**

Le rapport est présenté par **Mme Anne-Laure SANTUCCI**, Conseillère
exécutive en charge de la Culture et du Patrimoine

La Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS indique que la
Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des
Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.
La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable
sur ce rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente Marie-Antoinette
MAUPERTUIS** met aux voix le projet de délibération.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

**Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI,
Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI,
Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain
COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha
GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI,
Charlotte TERRIGHI**

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0**

FUNDARIU / FONCIER

Raportu n° 104 : Messa à dispusizione da a Cullettività di Corsica à prò di l'Associu « De Renava » d'una parte di u situ di a caserna Montlaur in Bunifaziu (Pumonte) in vista di l'organizzazione di a seconda edizione di a so biennale. Pudere datu à u Presidente di u Cunsigliu esecutivu di Corsica di firmà a convenzione currispundente

Rapport n° 104 : Mise à disposition par la Collectivité de Corse au profit de l'Association « De Renava » d'une partie du site de la caserne Montlaur à Bunifaziu (Pumonte) en vue de l'organisation de la deuxième édition de sa biennale. Pouvoir donné à M. le Président du Conseil exécutif de Corse de signer la convention correspondante

Le rapport est présenté par **Mme Anne-Laure SANTUCCI**, Conseillère exécutive en charge de la Culture et du Patrimoine

La Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS indique que la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.
La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur ce rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix le projet de délibération.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

LEGNU - FURESTA / BOIS - FORÊT

Raportu n° 096 : Dumanda di rimessa di grazia à a SAS SANTONI

Rapport n° 096 : Demande de remise gracieuse à la SAS SANTONI

Le rapport est présenté par **M. Dominique LIVRELLI**, Conseiller exécutif, Président de l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met aux voix le projet de délibération.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 097 : Prugramma di travagli di u Geniu Furistieru è di i Silvicultori

Rapport n° 097 : Programme des travaux des Forestiers-Sapeurs et des Sylviculteurs

Le rapport est présenté par **M. Dominique LIVRELLI**, Conseiller exécutif, Président de l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a émis un Avis Favorable sur ce rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met aux voix le projet de délibération.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

ACQUA È RISANAMENTU / EAU ET ASSAINISSEMENT

Raportu n° 095 : Mudificazione di a cumpusizione di u Cunitatu di Bacinu di Corsica - Conca di Corsica

Rapport n° 095 : Modification de la composition du Comité de Bassin de Corse - Conca di Corsica

Le rapport est présenté par **Mme Vannina CHIARELLI-LUZI**, Conseillère exécutive, Présidente de l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur ce rapport.

Mme Vannina CHIARELLI-LUZI présente un amendement, au nom du Conseil exécutif de Corse, qui prévoit que l'entrée en vigueur de la nouvelle composition du Comité de Bassin sera le 1^{er} juillet 2026, au lieu du 1^{er} mai 2026.

La Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS met aux voix l'amendement du Conseil exécutif de Corse. Celui-ci est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix le projet de délibération, ainsi amendé.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

ALLOGHJU / LOGEMENT

Raportu n° 091 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à a SA-HLM SFHE per l'operazione MONTELEONE di riabilitazione di 30 alloghji suciali in BUNIFAZIU

Rapport n° 091 : Attribution d'une garantie d'emprunt à la SA HLM SFHE pour l'opération MONTELEONE de réhabilitation de 30 logements sociaux à BUNIFAZIU

Le rapport est présenté par **M. Julien PAOLINI**, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur ce rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix le projet de délibération.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

**INFRASTRUTTURE È TRASPORTI /
INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS**

Raportu n° 090 : Stabilimentu di u pianu d'allineamentu à u dirittu di e pruprietà cunfinante cù l'anziana RT 11, situate trà u carrughju giratoriu di Casatorra è u scambiu E1 - cumune di Biguglia è Furiani
Rapport n° 090 : Etablissement du plan d'alignement au droit des propriétés contigües à l'ex-RT 11, situées entre le carrefour giratoire de Casatorra et l'échangeur E1 - communes de Biguglia et Furiani.

Le rapport est présenté par **M. Julien PAOLINI**, Conseiller exécutif.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur ce rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met aux voix le projet de délibération.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha

**GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI,
Charlotte TERRIGHI**

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0**

**Raportu n° 094 : Rializazione di studii multimudali per nove
infrastrutture di trasportu trà Cervioni è U Viscuvatu**

**Rapport n° 094 : Réalisation d'études multimodales pour de nouvelles
infrastructures de transport entre Cervioni et U Viscuvatu**

La Commission Permanente organisationnelle a voté, à l'unanimité et en accord avec le Conseil exécutif, le transfert de l'examen de ce rapport en séance publique de l'Assemblée de Corse, dont la session se tiendra vendredi 29 mai 2026.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**Raportu n° 088 : Attribuzione di una suvvenzione in natura à u
Serviziu d'Incendiu è di Succorsu di u Cismonte avendu per ughjettu
a manutenzione di i so materiali rotulanti**

**Rapport n° 088 : Attribution d'une subvention en nature au Service
d'Incendie et de Secours du Cismonte ayant pour objet la maintenance de
ses matériels roulants**

Le rapport est présenté par **M. Julien PAOLINI**, Conseiller exécutif.

M. Hyacinthe VANNI annonce qu'il se déporte sur ce rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur ce rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur ce dossier.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix le projet de délibération.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI, Hyacinthe VANNI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 12

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu n° 089 : Virsamentu d'una suvvinzioni d'equilibriu à l'associu « Prvidenza di l'anziani cunsiglieri ginirali di Corsica suddana ». CONVENTION DE MOYENS 2026 Association « Prévoyance des anciens conseillers généraux de Corse-du-Sud »
Rapport n° 089 : Versement d'une subvention d'équilibre à l'association « Prvidenza di l'anziani cunsiglieri ginirali di Corsica suddana. CONVENTION DE MOYENS 2026 Association « Prévoyance des anciens conseillers généraux de Corse-du-Sud »

Le rapport est présenté par **M. Julien PAOLINI**, Conseiller exécutif.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met aux voix le projet de délibération.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu n° 107 : Elezzioni prufessiunale 2026 : cumpusizione di u Cunitatu Suciale Territoriale

Rapport n° 107 : Élections professionnelles 2026 : composition du Comité Social Territorial

Le rapport est présenté par **M. Julien PAOLINI**, Conseiller exécutif.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS** met aux voix le projet de délibération.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu n° 092 : Cunvenzioni quadri dipartimentali rilative à a prevenzione è à l'accompagnamentu di e rumpiture familiare 2026-2029

Rapport n° 092 : Conventions cadres départementales relatives à la prévention et à l'accompagnement des ruptures familiales 2026-2029

Le rapport est présenté par **Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA**, Conseillère exécutive, en suppléance de Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social et de la Santé.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix le projet de délibération.

Sont absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse, assure la présidence de la séance.

Raportu n° 093 : Convenzione di finanziamentu 2026 di u dispositivu d'appoghju à a cuurdinazione (DAC) Corsica « Via Salute »
Rapport n° 093 : Convention de financement 2026 du dispositif d'appui à la coordination (DAC) Corsica « Via salute »

Le rapport est présenté par **Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA,** Conseillère exécutive, en suppléance de Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social et de la Santé.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.
La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un Avis Favorable sur ce rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix le projet de délibération.

Sont absents :

Mme Charlotte TERRIGHI et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI

POUR : 12

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 103 : Attribuzione d'una garanzia d'imprestito à l'associu Aiutu è Sulidarità per l'estensione di l'EHPAD Maris Stella in San Fiorenzu

Rapport n° 103 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'association Aiutu è Sulidarità pour l'extension de l'EHPAD Maris Stella à San Fiorenzu

Le rapport est présenté par **Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA**, Conseillère exécutive, en suppléance de Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social et de la Santé.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un Avis Favorable sur ce rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente NIVAGGIONI** met aux voix le projet de délibération.

Sont absents :

Mme Charlotte TERRIGHI et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI

POUR : 12

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 105 : Chjama à prughjetti INVECHJA BE IN CORSICA pè u periodu 2026-2028

Rapport n° 105 : Appel à projets INVECHJA BE IN CORSICA pour la période 2026-2028

Le rapport est présenté par **Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA**, Conseillère exécutive, en suppléance de Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social et de la Santé.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un Avis Favorable sur ce rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente Nadine NIVAGGIONI** met aux voix le projet de délibération.

Sont absents :

Mme Charlotte TERRIGHI et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI

POUR : 12
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse lève la séance à 15h57.

Fait à Aiacciu, le 27 mai 2026

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ORDINE DI U GHJORNU / ORDRE DU JOUR

RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu n° 108 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Cummissione Permanente di u 25 di marzu di u 2026.

Rapport n° 108 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 25 mars 2026.

Raportu n° 077 : Mandatu spiciali à a signora presidente di l'Assemblea di Corsica.

Rapport n° 077 : Mandat spécial accordé à Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse.

Raportu n° 109 : Mandatu spiciali attribuitu à una diligazioni di l'Assemblea di Corsica in u quadru di u ciculu di travagliu incù u guvernu è u parlamentu - mudificata di a deliberazione n° 23/002 CP di u 8 marzu di u 2023.

Rapport n° 109 : Mandat spécial à une délégation de l'Assemblée de Corse dans le cadre du cycle de discussions avec le gouvernement et le parlement sur la réforme institutionnelle et modifiant la délibération n° 23/002 CP du 8 mars 2023.

CULTURA È PATRIMONIÙ - MECENATÙ / CULTURE ET PATRIMOINE
- MÉCÉNAT

Raportu n° 098 : Approvazione di a cunvenzione triennale d'ubbiettivi è di mezii 2026-2028 trà a Cullettività di Corsica è a SCIC SA TELE PAESE.

Rapport n° 098 : Approbation de la convention triennale d'objectifs et de moyens 2026-2028 entre la Collectivité de Corse et la SCIC SA TELE PAESE.

Raportu n° 099 : Attribuzione di una sovvenzione di funzionamento à l'associu « Centru di Fotografia Mediterraniu » pè u so prugrammu d'attività 2026

Rapport n° 099 : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association « Centre Méditerranéen de la Photographie » pour son programme d'activités 2026.

Raportu n° 102 : CORSICA PULU DI GIRATURA - Messa à dispusizione di i luca di a Cullettività di Corsica à e sucetà di pruduzione cinematografica.

Rapport n° 102 : CORSICA PÔLE TOURNAGE - Mise à disposition des locaux de la Collectivité de Corse à des sociétés de production cinématographique.

Raportu n° 106 : Acquistu di u « Tisoru di a Gravona », un insieme eccezzionale di bronzi di u primu millenniu nanzu à a nostra era.

Rapport n° 106 : Acquisition du « Tisoru di a Gravona », un ensemble exceptionnel de bronzes du premier millénaire avant notre ère.

FUNDARIU / FONCIER

Raportu n° 104 : Messa à dispusizione da a Cullettività di Corsica à prò di l'Associu « De Renava » d'una parte di u situ di a caserna Montlaur in Bunifaziu (Pumonte) in vista di l'organizzazione di a seconda edizione di a so biennale. Pudere datu à u Presidente di u Cunsigliu esecutivu di Corsica di firmà a cunvenzione currispundente.

Rapport n° 104 : Mise à disposition par la Collectivité de Corse au profit de l'Association « De Renava » d'une partie du site de la caserne Montlaur à Bunifaziu (Pumonte) en vue de l'organisation de la deuxième édition de sa biennale. Pouvoir donné à M. le Président du Conseil exécutif de Corse de signer la convention correspondante.

LEGNU - FURESTA / BOIS - FORÊT

Raportu n° 096 : Dumanda di rimessa di grazia à a SAS SANTONI.

Rapport n° 096 : Demande de remise gracieuse à la SAS SANTONI.

Raportu n° 097 : Prugramma di travagli di u Geniu Furistieru è di i Silvicultori.

Rapport n° 097 : Programme des travaux des Forestiers-Sapeurs et des Sylviculteurs.

ACQUA È RISANAMENTU / EAU ET ASSAINISSEMENT

Raportu n° 095 : Mudificazione di a cumpusizione di u Cunitatu di bacinu di Corsica, Conca di Corsica.

Rapport n° 095 : Modification de la composition du Comité de Bassin de Corse, Conca di Corsica.

ALLOGHJU / LOGEMENT

Raportu n° 091 : Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à a SA-HLM SFHE per l'operazione MONTELEONE di riabilitazione di 30 alloggi siciali in BUNIFAZIU.

Rapport n° 091 : Attribution d'une garantie d'emprunt à la SA HLM SFHE pour l'opération MONTELEONE de réhabilitation de 30 logements sociaux à BUNIFAZIU.

INFRASTRUTTURE È TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Raportu n° 090 : Stabilimentu di u pianu d'allineamentu à u dirittu di e pruprietà cunfinante cù l'anziana RT 11, situate trà u carrughju giratoriu di Casatorra è u scambiu E1 - cumune di Biguglia è Furiani.

Rapport n° 090 : Etablissement du plan d'alignement au droit des propriétés contigües à l'ex-RT 11, situées entre le carrefour giratoire de Casatorra et l'échangeur E1 - communes de Biguglia et Furiani.

Raportu n° 094 : Rializazione di studii multimudali per nove infrastrutture di trasportu trà Cervioni è U Viscuvatu.

Rapport n° 094 : Réalisation d'études multimodales pour de nouvelles infrastructures de transport entre Cervioni et U Viscuvatu.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu n° 088 : Attribuzione di una suvvenzione in natura à u Serviziu d'Incendiu è di Succorsu di u Cismonte avendu per ughjettu a manutenzione di i so materiali rotulanti.

Rapport n° 088 : Attribution d'une subvention en nature au Service d'Incendie et de Secours du Cismonte ayant pour objet la maintenance de ses matériels roulants.

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu n° 089 : Virsamentu d'una suvvinzioni d'equilibriu à l'associu « Prvidenza di l'anziani cunsiglieri ginirali di Corsica suttana ». CONVENTION DE MOYENS 2026 Association « Prévoyance des anciens conseillers généraux de Corse-du-Sud ».

Rapport n° 089 : Versement d'une subvention d'équilibre à l'association « Prvidenza di l'anziani cunsiglieri ginirali di Corsica suttana. CONVENTION DE MOYENS 2026 Association « Prévoyance des anciens conseillers généraux de Corse-du-Sud »

Raportu n° 107 : Elezzioni prufessiunale 2026 : cumpusizione di u Cunitatu Suciale Territoriale.

Rapport n° 107 : Elections professionnelles 2026 : composition du Comité Social Territorial.

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu n° 092 : Cunvenzioni quadri dipartimentali rilative à a prevenzione è à l'accompagnamentu di e rumpiture familiare 2026-2029.

Rapport n° 092 : Conventions cadres départementales relatives à la prévention et à l'accompagnement des ruptures familiales 2026-2029.

Raportu n° 093 : Cunvenzione di finanziamentu 2026 di u dispositivu d'appoghju à a cuurdinazione (DAC) Corsica « Via Salute ».

Rapport n° 093 : Convention de financement 2026 du dispositif d'appui à la coordination (DAC) Corsica « Via salute ».

Raportu n° 103 : Attribuzione d'una garanzia d'imprestitu à l'associu Aiutu è Sulidarità per l'estensione di l'EHPAD Maris Stella in San Fiorenzu.

Rapport n° 103 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'association Aiutu e Sulidarità pour l'extension de l'EHPAD Maris Stella à San Fiorenzu.

Raportu n° 105 : Chjama à prughjetti INVECHJA BE IN CORSICA pè u periodu 2026- 2028.

Rapport n° 105 : Appel à projets INVECHJA BE IN CORSICA pour la période 2026-2028.
